



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 10 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,
Le dix juin,
A treize heures trente,

Les administrateurs de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur de la région lilloise (AD59a), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), se sont réunis en Conseil, au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président,
- ✓ Alain CARELS, Trésorier,
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale,
- ✓ Josette BAUDOT, membre du Conseil,
- ✓ Quentin BOURGOIS, membre du Conseil,
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Conseil,
- ✓ Michèle DARBOIS, membre du Conseil,
- ✓ Francis DELEMARRE, membre du Conseil,
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Conseil,
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Conseil,
- ✓ Christian DESPIERRE, membre du Conseil,
- ✓ Bruno DUBOT, membre du Conseil,
- ✓ Guy GRARD, membre du Conseil,
- ✓ Colette HAYART, membre du Conseil,
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Conseil,
- ✓ Bernard LESCRAUWAET, membre du Conseil,
- ✓ Sabine RITTER, membre du Conseil,
- ✓ Thierry SARRAZIN, membre du Conseil,
- ✓ Thierry SINGER, membre du Conseil,
- ✓ Bernard WINDELS, membre du Conseil.

Assistent également à la réunion : Zohra ZAROURI, Directrice, invitée permanente ; Bruno JOLY, Chargé de mission de la DR1.

Sont excusés : Dany DELBECQ, membre du Conseil ; Franck LAPARADE, membre du Conseil.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.



Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la séance rappelle ensuite que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association et sur le déroulement du Projet Associatif Départemental
 - ✓ Dialogue de Gestion (P. BANNEUX)
 - ✓ Collaboration avec les « têtes de réseaux » (P. BANNEUX)
 - ✓ Négociation Annuelle Obligatoire (P. BANNEUX)
 - ✓ Rentrée Solidaire Furet du Nord (P. BANNEUX et M. DARBOIS)
 - ✓ Le PAD (B. DESCAMPS)
 - ✓ Braderie de Lille (P. BANNEUX)
- Point sur les activités des Centres
 - ✓ Point « Gens de la Rue » (S. RITTER et B. WINDELS)
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire (A. CARELS)
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 avril 2024.



PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE

■ BILAN DE MI-CAMPAGNE (P. BANNEUX)

A l'initiative de la Délégation Régionale, cette réunion s'est tenue le 4 juin dernier. Représentants de l'AD59a : **Patrick BANNEUX, Hortense LAMBERT, Zohra ZAROURI.**

Antoine BOUR (RD AD94 et Responsable du centre de Paris la Villette) et **Fabrice GOURHAN** (Responsable du réseau « de la rue au logement »), administrateurs nationaux, étaient présents.

La matinée a été consacrée à des échanges sur le PAN et les PAD de chacune des AD de la DR1. La DR1 est composé de 12 chargés de mission, 3 correspondants formation et 1 prospecteur). Elle réunit 11 AD, 3 Resto-Chaud, 13 ACI, 62 salariés permanents. Le nombre de bénévoles a diminué de 300.

La région HDF a accueilli 42 711 familles durant la CH39 et 36 231 pour la campagne d'été en cours (respectivement -15% et -5.6% par rapport à l'an dernier). Les « 10 mesures » ont eu un impact sur le nombre de personnes accueillies même si le nombre de repas distribués n'a pas diminué de façon significative (constat national) : 165M contre 171M l'année précédente.

En matière d'aide à la personne, nous constatons une carence dans les domaines de la santé et de la petite enfance.

Le projet « petite enfance » sera une priorité l'an prochain : « il faut éviter que la précarité se reproduise ». Rencontrer les mamans et échanger avec elles au sujet du développement de leur enfant peut être une façon d'éviter que s'installe une culture de la pauvreté. Il est parfois plus judicieux de donner un livre que des couches ou du lait¹.

L'AN travaille actuellement sur un nouveau barème qui devrait corriger quelques « anomalies » : prise en compte d'un « forfait de charges » pour les personnes qui n'ont pas de loyer à payer (SDF, propriétaires, hébergement à titre gratuit) ; hausse de la dotation pour une personne seule (6 repas contre 4) ; harmonisation des pratiques quant aux « hors barèmes ». Les décisions seront prises lors du CA National le 20 juin prochain.

Les administrateurs nationaux ont invité les AD à s'interroger sur les nouveaux types de bénévolat et leurs disponibilités, le recrutement, la fidélisation, la gestion du flux des bénévoles, l'accueil des bénévoles, le mécénat de compétences ; sur la nécessité de nous adapter à ces évolutions ; sur les problématiques liées à la santé mentale, à la violence (formations à envisager).

Cette réunion a permis de renforcer les relations entre l'AD59a et celles de Dunkerque, Valenciennes et Maubeuge.

¹ **Patrick BANNEUX** se rendra, le 13 juin prochain, dans le centre de Tourcoing Europe afin d'échanger sur l'expérience des bénévoles du centre en la matière, le développement des tous petits demandant quelque peu de technicité. Le but est de construire une politique au niveau de l'AD59a.



Quelques dates :

- ✓ Lancement de la campagne d'hiver, en interne, au Théâtre Mogador (Paris) : 4 octobre 2024
- ✓ AG de l'AN à La Mutualité (Paris) : 25 octobre 2024
- ✓ Lancement de la campagne officielle : 18 novembre 2024.
- ✓ Célébration de l'anniversaire de la création des Restos (40 ans) : 26 septembre 2025.

■ OPERATION ONESIGHT (H. LAMBERT)

Les 23 et 24 avril, le centre des Restos du Cœur de Lille Marché, en partenariat avec « l'Entraide », a ouvert ses locaux pour accueillir une unité mobile de la fondation ONESIGHT (fondation du groupe Essilor Luxottica). Elle organise des dépistages des troubles de la vue et permet aux personnes qui n'ont pas de mutuelle de corriger leur vision.

Le parcours visuel a débuté par des tests de vue, puis s'est poursuivi par un examen par un ophtalmologiste bénévole dans l'unité mobile dédiée.

179 personnes accueillies aux Restos du Cœur des centres lillois ou dans d'autres associations caritatives (une quinzaine dont l'ABEJ, la Sauvegarde du Nord, la SPADA de Lille) ont bénéficié du dispositif : 78 % recevront des lunettes correctrices, 20 % des lunettes de soleil.

Une vingtaine de bénévoles des Restos du Cœur était présente.

Un « stand » dédié à l'audition était également proposé : il a reçu 120 personnes et en a appareillé plusieurs gratuitement. Un partenariat pourrait être envisagé pour un contrôle auditif dans les centres avec possibilité d'appareillage gratuit.

Patrick BANNEUX : cela témoigne de l'importance des relations avec les autres associations.

■ CENTRE ITINERANT (C. HAYART)

Le Rotary Club a offert 1 000 € et le Lions Club 1 500 € (aide qui devrait être pérenne).

L'activité a démarré le 3 juin dernier avec un véhicule de dépannage ; le camion « officiel » sera livré début septembre.

Il s'agit surtout, dans un premier temps, d'une campagne d'inscriptions.

Le lancement est progressif. A noter que le CCAS de la ville d'Emmerin a fait un excellent travail de préparation auprès des personnes susceptibles de recourir à notre aide ; la ville met gracieusement à notre disposition un local de stockage et une enceinte clôturée pour garer le véhicule. Dans les autres communes, cela a été un peu plus diffus.

Certaines communes mettent à notre disposition un lieu de rencontre, d'autres sont moins participatives ; une seule nous a relégué dans un lieu très excentré.

Parmi les points de satisfaction : l'assistance des bénévoles a permis d'éviter une expulsion d'un logement ; une personne hors barème a été informée de nos actions en matière d'aide à la personne et a pu bénéficier de la visite du Louvre-Lens ; d'autres personnes ont été écoutées avec



bienveillance et seront aidées pour « reprendre leur vie en main » ; une ramasse a été obtenue dans un Intermarché d'Emmerin.

Patrick BANNEUX remercie les bénévoles de l'équipe et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour permettre ce démarrage dès le mois de juin, dont **Zohra ZAROURI** et **Sandy DESTUNDER**.

Bruno DUBOT souhaite savoir si un tel projet doit faire l'objet d'une approbation par le Conseil d'Administration ; il informe les administrateurs avoir fait une étude statistique et que des démarches ont été entreprises auprès de Mairies sur le territoire de la Pévèle. Il pose également la question de la poursuite de son action en la matière.

Christian DESPIERRE : le projet des Weppes a nécessité 2 ans d'une démarche très construite qui a commencé par une étude du terrain (taux de pauvreté, recensement des bénéficiaires des minima sociaux par commune, populations cibles, besoins, repérage des « zones blanches » et calcul de la distance avec le centre d'accueil le plus proche, possibilités de collaboration avec les CCAS, ...) et l'analyse des expériences d'autres AD. Le projet a ensuite été présenté au CA qui l'a approuvé.

Il ne s'agit pas de rencontrer un seul Maire mais tous ceux du territoire et de faire une étude de type marketing ; pas seulement d'obtenir l'accord des Maires mais d'analyser la viabilité du projet en s'inspirant de ce qui a été fait dans le territoire des Weppes, par exemple.

Colette HAYART : la rencontre avec les Maires est la seconde étape.

Patrick BANNEUX rappelle qu'il a envoyé une note sur la responsabilité morale de l'Association : personne ne peut se prévaloir de représenter l'Association hormis le Président. Aucun contact ne peut être pris par une personne qui n'aura pas été missionnée pour ce faire.

Il précise qu'il est obligatoire de saisir le CA pour mener un tel projet.

De plus, l'AN nous demande de faire une pause quant à nos nouveaux projets éventuels. Notre trésorerie est certes positive mais la prudence est de mise.

Par ailleurs, s'il est intéressant de travailler sur les zones blanches, il faut savoir que l'Etat ne considère pas que les territoires de l'AD59a en fassent partie. Il s'intéresse aujourd'hui à ceux dans lesquels aucune association n'est implantée, tel le Cambrésis.

Zohra ZAROURI : il faut également se poser la question de « comment trouver un financement » pour ce projet.

■ QUESTIONNAIRE RELATIF AUX R.O. (P. BANNEUX)

L'AN détache des directeurs(trices) dans certaines AD ; ces salariés sont appelés Responsables Opérationnels pour faire le pendant aux Responsables Départementaux (Président).

L'AN a missionné un consultant, Sylvain ROBIN, pour travailler sur la façon de soutenir et consolider ce modèle et mesurer l'impact de cette mesure.



Le questionnaire qui a été envoyé aux Administrateurs, Référents d'activités et Soutiens de centres permet d'analyser la perception de la fonction : utilité, délégation, impact positif (moins de contentieux), ...

L'Association évolue. Elle compte aujourd'hui 2 342 salariés et en termes de chantiers d'insertion : 46 jardins, 21 ateliers logistiques, 7 cuisines. Ces chantiers sont en grande partie financés par l'Etat : s'assurer de leur bon fonctionnement par des binômes RD/RO permet de bien respecter les missions qui nous sont confiées et, bien évidemment, le droit du travail et permet à nos AD d'être plus efficaces, notamment en matière de recherche de subventions ou de maintien de ces subventions.

POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION ET SUR LE DEROULEMENT DU PROJET ASSOCIATIF DEPARTEMENTAL

■ SEMAINE DE LA CULTURE

Hortense LAMBERT donne lecture du bilan envoyé par **Géraldine PRIGENT** (cf. Annexe 1).

Quentin BOURGOIS déplore un manque de mobilisation des bénévoles et, par voie de conséquence, des personnes accueillies pour la visite de la Piscine à Roubaix (Musée d'Art et d'Industrie André-Diligent).

Josette BAUDOT fait part de son expérience sur ces dernières années : un travail constant finit par produire de bons résultats. Il ne faut pas se décourager.

Patrick BANNEUX : nous constatons aujourd'hui une évaporation des personnes accueillies parce qu'elles ne sont pas sérieuses. Cela s'explique par le fait qu'elles ne sont pas bien informées, pas très mobilisées et pas très accompagnées. La culture, c'est ce qui donne du sens à la vie. S'il n'est pas expliqué à ces personnes ce que cela va leur apporter, il y a alors un frein, un manque de curiosité, parfois une peur. Il faut persévérer en étant attentif à la façon d'expliquer et d'accompagner.

Christian DESPIERRE : depuis 10 ans, l'AD de Lens organise régulièrement une visite du Musée du Louvre-Lens ; pour ce faire, un bus est affrété toutes les 3 semaines. C'est un succès : le nombre de personnes accueillies intéressées par cette visite est de plus en plus important.

Béatrice DELOBEL : les places disponibles doivent également être proposées aux bénévoles, voire à leurs conjoints ; plus on réduit le nombre d'accompagnateurs bénévoles moins on a de chance de mobiliser les personnes accueillies.

Christian DESPIERRE : pour ce qui concerne la Fête du Cinéma, la Fondation BNP Paribas offre de nombreuses places ; nous devons saisir cette opportunité.

■ DIALOGUE DE GESTION (P. BANNEUX)

C'est une démarche nouvelle de l'AN afin de nouer un lien étroit entre elle et chacune des 15 AD les plus importantes, analyser les pratiques et résultats et déterminer les moyens à allouer.

Représentaient l'AN, le 16 mai dernier, au siège de l'AD59a : **Geoffroy MALCOR** (salarié, Responsable Administratif et Financier), **Daniel RAVEL** (bénévole, Responsable Accompagnement des AD et DR), **Bruno JOLY** (bénévole, Chargé de mission DR1), **Brigitte GILLIBERT** (en visio ; bénévole, Chargée de mission Support Audits), **Jean-Michel RICHARD** (bénévole, Trésorier National), **José LECLERCQ** (bénévole, Délégué Régional Adjoint DR1), **Christian SERLET** (bénévole, Chargé de mission et Référent budget DR1).

Un powerpoint préparé conjointement avec **A. CARELS, Z. ZAROURI, B. DESCAMPS** et **I. LEBON** a servi de support aux discussions (extrait envoyé aux administrateurs avec l'ordre du jour).

L'échange a été très intéressant et enrichissant quant aux actions en cours et aux projets.

Nous avons reçu un satisfecit de l'AN sur les documents présentés et les commentaires associés.

Cet outil de contrôle de gestion, déjà connu dans l'univers des entreprises, est utilisé par l'Association par référence au PAN, donne des clefs d'analyse et permet d'envisager l'avenir.

Ce type de dialogue pourrait être envisagé avec les centres de l'AD59a sous forme d'un échange avec le Bureau pour ce qui concerne les projets.

■ COLLABORATION AVEC LES « TETES DE RESEAUX » (P. BANNEUX)

L'AN a signé une convention avec les Banques Alimentaires le 16 avril dernier.

L'AD59a a été précurseur en la matière en initiant des rencontres avec les responsables du Secours Populaire, de la Croix Rouge et des Banques Alimentaires. Ces réunions, outre les visites des locaux du siège de chacune de ces Associations, permettent d'échanger sur nos difficultés communes.

Parmi ces problèmes, les contacts avec la Préfecture et l'Etat, et notamment les Directions Départementales : une vigilance particulière est portée par l'Etat sur les ramasses et sur l'hygiène. Nous devons faire très attention : certes les enquêtes qualitatives d'Eurofins nous alertent parfois mais nous devons aller plus loin. L'Etat sanctionne non seulement le fait que les grandes surfaces nous prennent pour des poubelles, mais aussi les pratiques de certaines associations qui ne respectent pas la chaîne du froid, les conditions de ramasse, ... Nous devons faire une synthèse des rapports Eurofins et anticiper tous les aspects.

Pour ce qui concerne la ramasse, le sujet a fait l'objet d'un travail de réflexion en 2022 mais le projet n'a que partiellement été mis en œuvre. Il faut impérativement le relancer.

Les 4 associations souhaitent engager des actions communes de formation, peut-être avec Eurofins.



■ NAO

Dans le cadre de nos responsabilités d'employeur, nous avons l'obligation de négocier avec les délégués syndicaux (Stéphane BASQUIN, CFTD ; Alexis GERARD, FO) sur des thématiques telles que l'évolution des salaires, l'évolution des primes, pénibilité au travail, égalité homme-femme, complémentaire santé, télétravail et droit à la connexion.

Les discussions ont porté moins sur une augmentation des salaires que sur une reconnaissance du travail et le souhait que des efforts soient réalisés en termes de primes variables, c'est-à-dire améliorer ce qui est périphérique à la rémunération.

Parmi les 10 revendications formulées par les délégués syndicaux, **Patrick BANNEUX** présente aux administrateurs celles qu'il souhaite voir approuver pour application au 1^{er} janvier 2025 :

- ✓ Sécurité au travail : nous souhaitons mettre en place une formation « gestes et postures », précisément sur des postures d'échauffement, notamment pour les salariés de la logistique et les chauffeurs, afin d'éviter les TMS (Ecole du dos, école de sophrologie, yoga, relaxation, Carsat, ...).

Christian DESPIERRE : la MACIF est notre partenaire pour ce qui concerne la prévention des TMS et le bien-être au travail, et finance gratuitement des formations (encadrants détachés sur site, vidéos, webinaires, ...).

Zohra ZAROURI : la Délégation Régionale est en train de travailler sur ce sujet. Nous attendons son retour.

Quentin BOURGOIS est en relation avec Stéphane RECHIGNAC, Responsable Prévention/Sécurité chez Electro Dépôt, et se propose de nous mettre en relation.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la mise en place des moyens nécessaires à la prévention des TMS.

- ✓ Revalorisation des frais de repas lors de déplacements de salariés : 21 € contre 18 € actuellement à Paris, 18 € contre 16 € actuellement en province.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette revalorisation.

- ✓ Frais de transport : pour les salariés se rendant au travail au moyen de leur véhicule personnel, un forfait de 20 € est appliqué. Ceux qui empruntent les transports en commun bénéficient d'une prise en charge de 50 % de leur abonnement conformément aux dispositions légales.

Les délégués syndicaux demandent à ce que le forfait « véhicule personnel » soit augmenté à hauteur de 50 €.

Une augmentation de 5 € par personne implique une augmentation des charges de l'AD59a de 1 920 € / an.



Pour ce qui concerne une éventuelle augmentation du pourcentage de prise en charge des frais de transport en commun : si nous allons au-delà des 50 % (seuil minimal imposé par la loi), la différence sera soumise au règlement de charges sociales et patronales supplémentaires.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la revalorisation du forfait transport « véhicule personnel » à 25 €.

- ✓ Reconnaissance de l'ancienneté : certains salariés sont employés par l'AD59a depuis de nombreuses années. Les délégués syndicaux souhaitent que cette fidélité de leur engagement soit reconnue et demandent que soit accordé 1 jour de congé supplémentaire à partir de 5 ans d'ancienneté, 3 jours à partir de 10 ans, 5 jours à partir de 15 ans.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ce(s) jour(s) de congés supplémentaires liés à l'ancienneté.

- ✓ Congé pour décès d'un proche autre qu'en lien direct : les délégués syndicaux demandent à ce que soit accordé un jour de congé, sur justificatif, en cas de décès d'un grand-parent, oncle ou tante.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à la majorité (14 pour, 6 contre) qu'un jour de congé soit attribué à un salarié en cas de décès d'un grand-parent, oncle ou tante.

- ✓ Reconnaissance du droit à la déconnexion : **Patrick BANNEUX** propose qu'une « Charte du Droit à la déconnexion » soit rédigée. Il est rappelé ici qu'aucun salarié n'est obligé de lire les messages qu'il reçoit en dehors des horaires de travail, sauf s'il est d'astreinte. Il est rappelé également qu'aucun émetteur de message ne peut imposer à un salarié de le lire en dehors des heures de travail.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'élaboration d'une « Charte du Droit à la déconnexion ».

■ **RENTREE SOLIDAIRE « DECITRE - FURET DU NORD » (P. BANNEUX & M. DARBOIS)**

La collecte de fournitures scolaires se déroulera du 27 au 31 août de 10h à 18h, avec possibilité de disposer des bacs la semaine précédente en sortie de caisse (Englos, Lille, Douai et Villeneuve d'Ascq).

Au cours d'une récente visioconférence, Le Furet a reproché à l'AD59a d'être très en-dessous des autres : nous collectons moitié moins que certaines AD qui sont plus petites que la nôtre. A noter que sur tous les magasins sont implantés sur notre territoire, seuls 3 ont été collectés les années précédentes.

La communication sera assurée par chaque magasin Le Furet du Nord (mise en avant de fournitures essentielles et promotionnelles) et relayée par France Bleue (appel à bénévolat entre autres).

Des bacs sur roulettes seront mis à notre disposition : les bénévoles n'ont qu'à trier les marchandises. Le Furet du Nord se charge du rapatriement vers l'entrepôt.

Patrick BANNEUX : le Pôle Bénévolat doit se mettre très rapidement en action pour contacter des « bénévoles d'un jour » pour nous aider (ceux qui ont participé à la collecte nationale, par exemple).

Michèle DARBOIS : il faut également solliciter les entreprises qui nous détachent des salariés le vendredi de la collecte nationale.

Christian DESPIERRE : la quantité de fournitures collectées dépend du type de magasin et le résultat est donc très inégal. A Lyon, 3 magasins de type Furet de Lille : collecte importante. Cela fonctionne également très bien dans certains magasins de taille moyenne. Dans d'autres, comme celui de Roubaix, il est inutile de se présenter car la collecte est plus que réduite. C'est une belle idée qui concerne 19 AD (principalement Nord et Rhône-Alpes) qui permet à certaines de repartir avec des fournitures qu'elles peuvent immédiatement distribuer à l'occasion de la rentrée scolaire. L'AD59a organise 2 distributions dans les centres, en janvier et mai, de façon à accompagner les familles tout au long de l'année.

A noter : le centre d'Annœullin effectuera, en parallèle, une collecte de fournitures scolaires chez Carrefour au mois de juin. Le centre de Lomme, quant à lui, organisera pour son seul profit, comme chaque année, ce même type de collecte, le 24 août prochain, dans 3 magasins (Bureau Vallée Capinghem, Leclerc Hallennes, Intermarché Lomme).

■ LE PAD (H. LAMBERT p/o B. DESCAMPS)

Le PAD 2022-2027 a été voté par l'Assemblée Générale de septembre 2022. Une réunion plénière avait précédemment permis de l'élaborer avec un certain nombre de points très stratégiques mais des actions quelque peu mélangées les unes par rapport aux autres.

Il a fait récemment l'objet d'une réflexion pour l'actualiser et le restructurer de façon à avoir, d'un côté des objectifs stratégiques, de l'autre des idées d'actions mesurables qui feront l'objet de fiches-actions.

Une réunion (40 personnes) est organisée le 19 juin prochain, dans les locaux de la Société Avril Beauté (entreprise libérée), pour un nouveau travail en sous-groupes sur ce PAD sous l'angle du développement durable.



Le but est de finaliser ce PAD pour qu'il serve désormais de trame durant les réunions de Bureau et de CA avec la mise en place de plans d'actions mesurables pour chacun des axes.

Béatrice DELOBEL : le but est de coloriser les actions et de les mettre en corrélation avec des ODD, pas d'en inventer des nouvelles. Il ne s'agit pas de produire et rédiger une « usine à gaz ».

■ BRADERIE DE LILLE (P. BANNEUX)

Une réflexion est menée avec les 3 autres « têtes de réseaux » quant à une présentation coordonnée, unie, lors de la Braderie de Lille dans le Village des Associations, de façon à nous rendre plus visibles, ensemble, que d'autres associations d'aide alimentaire qui nous causent du tort en nous considérant comme « ringards ».

POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES

■ FOCUS SUR LE RESTO-CHAUD (B. WINDELS)

Bernard WINDELS tient, en premier lieu, à remercier tous les bénévoles œuvrant dans ce centre ainsi que les équipes du siège : cuisine, valorisation, appros, économat, entrepôt.

Le nombre de personnes accueillies a fortement augmenté : 168 bénéficiaires en moyenne chaque jour du 1^{er} au 9 du mois, 185-195 du 10 au 30.

Un remerciement particulier est adressé aux écoles qui apportent leur aide pour la distribution, à l'Association Magdala qui donne un supplément de repas 1 à 2 fois par semaine, à Mc Cain qui livre 200 repas chaque mois et à Domino's qui offre des pizzas.

Eurofins a visité le centre et son rapport mentionne un manquement quant à certaines règles d'hygiène applicables à tous les lieux de restauration : prise des températures, propreté du matériel et de la salle. Il est demandé l'achat de matériels professionnels de nettoyage tels qu'un aspirateur à eau ; doivent être bannis les torchons à vaisselle, les éponges.

L'Ordre de Malte vient 2 fois par mois dispenser quelques soins ; une association vient le jeudi après-midi proposer des jeux ; l'Association « Lire et Sourire » (ex Fonds Decitre) vient le jeudi soir distribuer des livres, des produits vestimentaires et d'hygiène.

Patrick BANNEUX : le resto-chaud est en grande difficulté, en limite d'accueil (quasiment 3 services) avec des populations très différentes les unes des autres (familles, femmes seules, migrants). Certaines personnes accueillies sont en grande fragilité psychique, parfois schizophrènes. Les équipes sont très engagées et font preuve de beaucoup de gentillesse et d'humilité. Un grand coup de chapeau aux différentes équipes et à Bernard WINDELS pour son travail quotidien toujours réalisé avec un grand sourire.

Eurofins attire notre attention sur la nécessité d'un comportement professionnel : cela doit faire l'objet d'une fiche-projet avec **Michèle LECOUTERE**, responsable de la cuisine, pour ce qui concerne l'achat de matériel professionnel.

A noter que Mathilde LEBORGNE, salariée de l'AN chargée de Mission accès aux droits, à la santé et à la justice – Autonomie et Lien Social –, a visité le Resto-Chaud.

Elle a remis un rapport dans lequel figurent des préconisations telles que d'avoir de bonnes relations avec la DDETS en leur communiquant les problèmes rencontrés et les populations reçues. C'est très ambigu, d'autant qu'il n'est pas vraiment envisageable d'informer les autorités de l'arrivée nouvelle de migrants, même si la Préfecture est très désireuse d'obtenir ce type de renseignement.

Bernard WINDELS : la Ville de Lille a décidé de démolir le bâtiment derrière la salle du Resto-Chaud (après le local vestiaire).

■ FOCUS SUR LA MARAUDE (S. RITTER)

Bien que de nouvelles recrues soient arrivées depuis le début de l'année, la Maraude fait face à un épuisement des équipes et, par voie de conséquence, à un manque de bénévoles. Beaucoup sont jeunes avec une vie professionnelle et privée très active.

Il est désormais autorisé que chacun n'effectue qu'une maraude par mois contre 2 imposées auparavant.

A l'occasion d'un barbecue organisé récemment, il a tout de même été constaté une grande motivation de bénévoles ayant l'esprit Restos du Cœur.

Le message constamment martelé est que le but de la Maraude n'est pas la distribution alimentaire. Certaines associations sont spécialisées pour ce faire. Le but est d'essayer d'orienter au mieux les personnes. Pour cela, un travail de coopération est mené avec d'autres associations (Magdala, Utopia, ABEJ), le CCAS de Tourcoing, le collectif ROM, ...

Dans la rue, beaucoup de problèmes sont liés à la drogue, l'alcool, la prostitution, ... Force est de constater une violence grandissante, particulièrement sur Tourcoing, et parfois un manque de respect envers les bénévoles (insultes, menaces). Il a été demandé aux bénévoles de ne plus se rendre dans le centre de Tourcoing.

L'équipe peut cependant s'enorgueillir de résultats positifs : si certains refusent de sortir de la rue, ils acceptent parfois une aide temporaire (visite médicale, possibilité de se laver, aide au sevrage alcoolique, ...); d'autres sont assistés pour des formalités administratives.

En 2023, 13 personnes sont sorties de la rue.

Josette BAUDOT : un groupe important de bénévoles nouvellement retraités, et pas encore fatigués, a été constitué pour le véhicule itinérant. Il leur sera prochainement demandé s'ils pourraient envisager de marauder.

Sabine RITTER met en garde sur l'éloignement du domicile des bénévoles par rapport à Wattrelos compte-tenu des horaires imposés (arrivée 18h et retour vers 1h).



Thierry SARRAZIN : un compte-rendu est posté chaque jour sur le groupe Facebook « les Ch'tis maraudeurs ».

Patrick BANNEUX : un avis favorable a été donné par le Bureau pour la réparation du camion. Une note à l'attention des maraudeurs sera prochainement rédigée pour leur rappeler quelques règles élémentaires telles que les obligations suivantes :

- ✓ Faire le tour du véhicule pour vérifier son état, au départ et au retour.
- ✓ Compléter le carnet de bord : tout incident doit y être répertorié.
- ✓ Remettre une copie du permis de conduire : l'AD est civilement et pénalement responsable en cas d'accident si un conducteur n'en dispose pas. Un bénévole qui refuserait de le remettre doit se voir signifier une interdiction de conduire le véhicule même si cela implique certaines déficiences et donc une réduction du nombre de tournées.

POINT SUR LA TRESORERIE ET LE SUIVI BUDGETAIRE (Alain CARELS)²

■ TRESORERIE

L'AN nous a versé une subvention d'équilibre conséquente : 651 k€.

Notre trésorerie se porte donc bien (730 k€) et devrait être de 230 k€ à fin septembre.

Cela nous permettra de tenir jusqu'en novembre, période à laquelle les dons privés et subventions municipales devraient nous arriver.

Il est important de savoir que notre besoin mensuel est d'environ 90 k€ nets.

Attention : nous devons gérer notre trésorerie très rigoureusement en « bon père de famille » et il n'est pas question de dépenser à tout-va.

■ SUIVI BUDGETAIRE

L'estimé à fin décembre est une perte de 590 k€, en sachant que nous avons bénéficié de 100 k€ de dons non budgétés en raison du vandalisme du 1er septembre 2023.

La subvention d'équilibre récemment versée, non prévue au budget pour une partie, nous permet d'avoir un résultat bénéficiaire (l'AN a versé 840 k€ sur l'année) : 249 k€.

Les charges de personnel représentent 60 % (réparties en 60 % pour les CDDI, 40 % pour les CDI) de la totalité de nos charges. Nos frais de personnel représentent environ 54 % de notre perte. Il faut cependant savoir que si les 32 ETP de l'AD59A représentent un coût, ils fournissent chaque semaine l'équivalent de 1 100 heures de travail : les remplacer par des bénévoles n'est pas envisageable.

² Voir Annexe 2



FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Conseil d'Administration soit fixée au 13 septembre, à 14 heures, au Siège de l'AD.

Le Conseil d'Administration prend note de cette date.

QUESTIONS DIVERSES

■ PETITE ENFANCE (F. DELEMARRE)

Une formation spécifique devrait être dispensée dès le second semestre.

Toutes les AD doivent mettre en place un projet petite enfance. Les « Restos-Bébé » sont appelés à disparaître.

■ PROJET ORPM (M. DARBOIS)

Voir annexe 3.

■ REUNION AVEC LA TEAM CYCLISTE INTERMARCHE-WANTY (M. DARBOIS)

Voir annexe 4.

A l'occasion de son 50^e anniversaire, cette équipe belge propose son soutien aux Restos du Cœur : mise en place d'une cagnotte sur le site Web des Restos avec la possibilité de gagner, par tirage au sort, un vélo de course d'une valeur de 9 500 €, des tenues de cyclisme d'une valeur de 200 € ; de relier l'information sur leurs réseaux sociaux (plus d'un million de followers) et de se servir de la notoriété du Tour de France comme caisse de résonance.

Il est proposé de rendre visibles les Restos du Cœur par un flochage du logo sur leurs maillots de d'entraînement, d'organiser une journée Restos du Cœur pendant le Tour de France avec les Présidents de l'AD59A et de l'AN voire, si possible, l'un des fils de Coluche.

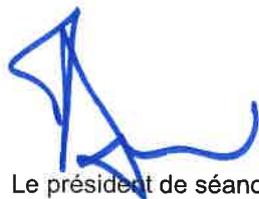
L'équipe envisage l'organisation d'une visite de son Siège de Tournai pour les enfants de personnes accueillies à l'AD59A, ainsi que, sur le Tour, une invitation à la rejoindre lors d'une journée de repos (à proposer à d'autres AD, ces journées se déroulant le 8 juillet à Orléans et le 15 juillet à Narbonne), avec barbecue et cadeaux.

Patrick BANNEUX : dans le cadre de ce partenariat, la contribution du Service Communication de l'AN sera un élément majeur.

Bruno JOLY précise qu'un don ne peut être assujéti à une compensation. Il a donc suggéré que la Team gère la cagnotte qu'elle reversera ensuite aux Restos du Cœur.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Bilan de la semaine de la culture (email de **Géraldine PRIGENT**)
2. Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
3. Projet ORPM
4. Compte-rendu de la réunion avec la Team cycliste Intermarché-Wanty
5. Feuille d'émargement
6. Pouvoirs



ANNEXE 1

BILAN DE LA SEMAINE DE LA CULTURE

Cette année nous avons été **11 centres** à participer à cette opération alors que nous n'étions que 2 l'année dernière ce qui montre une forte progression.

Les 55 participants se répartissent ainsi : Villeneuve d'Ascq Babylone 2

Villeneuve d'Ascq Decugis 2, Hem 1, Templeuve 4, Lys les Lannoy 2, Villeneuve d'Ascq Langevin 11, Loos 5, Vieux-Lille 20, Armentières 8.

Les 2 premières visites du **Musée de la Piscine** proposées aux territoires de Roubaix et du Pévèle-Mélantois n'ont pas eu le succès escompté malgré l'implication des bénévoles ; la troisième a été plus suivie grâce à un groupe d'étudiants accompagné depuis le centre de Villeneuve d'Ascq Langevin.

Les deux visites en parallèle au **Palais des Beaux-Arts** ont attiré 20 personnes avec un succès plus fort pour la visite sensorielle ce qui veut dire que nous avons eu une majorité de participants qui n'étaient jamais entré dans ce musée.

La sortie visite et concert à **l'Opéra de Lille** a réuni 17 participants (chiffre supérieur au quota offert par l'Opéra). L'enthousiasme a été à son comble lorsque nous avons pu admirer la vue de Lille depuis le toit terrasse. 2 groupes sont venus d'Armentières et de Villeneuve d'Ascq en transport en commun. Tous ces participants ont pu voir qu'il était facile de venir dans le centre de Lille et pourront refaire le trajet seuls. Les frais de transport en commun pour des sorties culturelles pourront être pris en charge sur demande par le budget culture.

Enfin, la **Chorale des Weppes** a organisé son concert le 30 mai.

Merci à tous les bénévoles dans les centres qui ont fait la promotion de ces sorties culturelles et à celles qui ont accompagné les personnes participantes.

Le prochain événement culturel que je vous propose est la **Fête du Cinéma** pour laquelle l'AN va me donner des places. Nous allons proposer deux dates le dimanche 30 juin et le mercredi 3 juillet pour des séances à destination des familles avec enfants de plus de 6 ans pour aller voir le film Disney Vice-Versa 2.

Comme nous avons à lutter contre un absentéisme important, nous ne distribuerons les places qu'aux personnes présentes dans le cinéma. Il y aura au moins une séance à l'UGC de Lille mais nous pouvons aussi en organiser dans des cinémas plus proches de vos centres.

Si vous souhaitez participer à la Fête du Cinéma merci de m'envoyer un mail **AVANT le vendredi 14 juin** en me précisant le nom du cinéma où vous voulez faire cette sortie (merci de vérifier qu'il participe bien à cette fête).



ANNEXE 2

POINT SUR LA TRESORERIE ET LE SUIVI BUDGETAIRE

■ TRESORERIE

PREVISION DE TRESORERIE au 10/06/2024										
	juin			juillet		août		septembre		
	2	15	30	15	31	15	31	15	30	
solde compte courant	116 721									
solde livret	861 551									978 272 total en banque
don exceptionnel à conserver pour chambres froides	-60 000									-247 833 sommes à conserver pour investissements à venir
subvention exceptionnelle Marcq en Baroeul (achat PL)	-10 000									730 439 solde disponible
subvention exceptionnelle MEL (achat PL)	-40 000									
don fondation COISNE pour chambres froides	-40 000									
avance région sur achat poids lourd	-12 000									
département achat PL	-40 000									
virement de RODLE sur véhicule WEPPEES	-15 000									
virement AN sur véhicule WEPPEES	-30 833									
ENCAISSEMENTS										
DONS PRIVÉS			2 000		2 000		2 000		2 000	
remboursement AN (frais avancés par AD)										
subvention AN										
MANIFESTATIONS										
ASH REMBOURSEMENT			62 000		62 000		62 000		62 000	
remboursement FORMATION			1 000		1 000		1 000		1 000	
SUBVENTIONS municipales			1 000		1 000		1 000		1 000	
SUBVENTIONS département										
SUBVENTIONS Région										
SUBVENTIONS DIVERSES										
TOTAL ENCAISSEMENTS	0	0	66 000	0	66 000	0	65 000	0	65 000	
DECAISSEMENTS										
INVESTISSEMENTS										
centre itinérant		4 000			28 000					
ACHAT PETIT MATERIEL (hors frigos)		1 500	1 000		1 000		1 000		1 000	
ACHAT PETIT MATERIEL (frigos, micro ondes, cafetières)		1 000			1 000				2 000	
EDF/GDF/CHAUFFAGE/EAU		9 000	0	9 000		8 000		6 000		
Fournitures de bureau/informatique			1 500		1 000		500		1 000	
LOYERS IMMOBILIER			3 500		500		500		3 500	
LOCATION MATERIEL & VEHICULES			1 000		1 000		1 000		1 000	
ENTRETIEN & REPARATION (LOCAUX & VEHICULES)			3 000		2 000		25 000		6 000	
ENTRETIEN & MAINTENANCE MATERIEL			2 000		3 000		2 000		2 000	
SALAIREs bruts CDI			25 000		25 000		25 000		25 000	
SALAIREs bruts CDD			49 000		49 000		49 000		50 000	
CHARGES SOCIALES urssaf		35 000		35 000		35 000		35 000		
CHARGES SOCIALES Humanis (retraite) mensuel		6 000		6 000		6 000		6 000		
CHARGES SOCIALES (mutuelle, Mutex) trimestriel				4 000						
TELEPHONE+AFFRANCHISSEMENTS		2 700		2 700		2 700		2 700		
CARBURANT		2 000		2 000		1 000		2 000		
FORMATION		2 000		2 000		2 000		1 000		
SOCIETE PAYE		1 200		1 200		1 200		1 200		
FRAIS DE DEPLACEMENTS (formations)			800		500				1 000	
FRAIS DE DEPLACEMENTS (courant)			1 000		1 000		1 000		1 000	
IMPOTS&TAXES			1 000				1 000			
COLONIES+vacances famille				5 000	60 000				3 000	
autres charges		5 000		5 000		3 000		5 000		
TOTAL DECAISSEMENTS	0	72 400	88 800	71 900	173 000	58 900	106 000	58 900	96 500	
SOLDE	730 439	658 039	635 239	563 339	456 339	397 439	356 439	297 539	266 039	
BESOIN DE TRESORERIE MENSUEL NET			95 200		178 900		99 900		90 400	



SUIVI BUDGETAIRE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DESIGNATION	REEL		REEL		ESTIME		BUDGET	
	2021-2022	%	2022-2023	%	2023-2024	%	2024-2025	%
Prestations et activités annexes	6 645	0,5%	1 631	0,1%	3 152	0,2%	40 000	2,8%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 645	0,5%	1 631	0,1%	3 152	0,2%	40 000	2,8%
ASP - Aide modulable	0		0		-	0,0%	37 533	2,6%
ASP - rembst CDDI - Aide Socte	725 016	52,8%	731 751	56,6%	716 467	44,4%	750 655	53,0%
Autres concours publics sur rémunérations CDD-CDI	34 357	2,5%	43 989	3,4%	36 789	2,3%	20 000	1,4%
Subventions reçues du Conseil Départemental	2 300	0,2%	3 500	0,3%	18 595	1,2%	55 312	3,9%
Subventions des municipalités et communautés urbaines	133 994	9,8%	166 174	12,9%	204 641	12,7%	122 700	8,7%
Subventions FSE	163 718	11,9%	31 500	2,4%	69 261	4,3%	91 200	6,4%
Autres subventions sauf AN	4 000	0,3%	0	0,0%	30 000	1,9%	1 280	0,1%
TOTAL CONCOURS + SUBVENTIONS	1 063 384	77,5%	976 913	75,6%	1 075 753	66,7%	1 078 680	76,1%
Mécénat d'entreprises (affectés et non affectés)	0		10 000	0,8%	17 342	1,1%	25 800	1,8%
Abandons de frais / produits						0,0%		
Dons	160 007	11,7%	115 327	8,9%	211 613	13,1%	120 000	8,5%
Dons IFI	37 122	2,7%	39 220	3,0%	45 800	2,8%	32 000	2,3%
TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC	197 129	14,4%	164 547	12,7%	274 755	17,0%	177 800	12,5%
Manifestations	2 813	0,2%	1 719	0,1%	60	0,0%	3 000	0,2%
Produits divers de gestion courante	4 538	0,3%	8 956	0,7%	2 783	0,2%	0	0,0%
Fonds dédiés (report des ressources)	12 514	0,9%	0	0,0%	-	0,0%	60 000	4,2%
Remboursement des formations pour contrats aidés	55 545	4,0%	29 405	2,3%	10 845	0,7%	29 000	2,0%
Autres fonds prises d'organismes sans but lucratif	1 000	0,1%	50 000	3,9%	44 014	2,7%	0	0,0%
Autres produits (pdt except., financiers, autres transferts de charges etc.)	28 628	2,1%	59 559	4,6%	201 513	12,5%	28 500	2,0%
TOTAL AUTRES PRODUITS	105 037	7,7%	149 639	11,6%	259 215	16,1%	120 500	8,5%
TOTAL PRODUITS cl. 7	1 372 194	100%	1 292 730	100%	1 612 876	100%	1 416 980	100%
TOTAL ACHATS classe 60	229 025	11,9%	207 740	10,0%	273 131	12,4%	248 155	11,0%
TOTAL SCES EXTER. cl 61	264 825	13,7%	248 979	12,0%	258 292	11,7%	300 200	13,3%
TOTAL AUTR. SCES EXTER. cl 62	69 385	3,6%	96 353	4,6%	87 176	3,9%	88 585	3,9%
TOTAL IMPOTS & TAXES cl.63	27 396	1,4%	32 651	1,6%	29 587	1,3%	32 200	1,4%
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDI-CDD	507 023	26,2%	491 176	23,6%	555 043	25,1%	610 976	27,0%
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDDI	699 235	36,2%	778 997	37,4%	799 350	36,2%	774 356	34,2%
TOTAL FRAIS PERSONNEL cl.64	1 206 259	62,4%	1 270 173	61,0%	1 354 392	61,3%	1 385 332	61,2%
TOTAL CH. GESTION, FIN. & EXCEPT. cl.65,66 & 67	2 118	0,1%	10 113	0,5%	3 242	0,1%	0	0,0%
TOTAL DOTATIONS & PROVISIONS cl.68 & 69	133 133	6,9%	215 801	10,4%	202 460	9,2%	208 235	9,2%
TOTAL CHARGES cl. 6	1 932 141	100,0%	2 081 811	100,0%	2 208 280	100,0%	2 262 707	100,0%
RESULTAT	-559 947		-789 081		-595 404		-845 727	
PARTICIPATION DE L'AN	585 971		646 754		760 147			
RESULTAT APRES PARTICIPATION	26 024		-142 327		164 743			

Neutralisation des abandons de frais

les frais d'électricité sont passés de 2% en 2021/22 et 2022/23 à 3,7% dans l'estimé 2023/24 et 3,1% dans le dernier budget

Les frais de carburant sont restés stables

ANNEXE 3

PROJET ORPM

A ce jour, nous avons l'accord de 4 mairies :

- . Hem : théâtre le Zéphyr
- . Mouvaux : théâtre L'étoile
- . Aix en Pévèle : salle municipale
- . Flers en Escrebieux : salle municipale

Nous attendons une réponse de la mairie de Douai, qui devrait nous répondre favorablement.

En ce qui concerne Douai, nous envisageons de réaliser le spectacle en septembre, car Douai est proche de Flers en Escrebieux et cela pourrait interférer dans les réservations.

Les dates retenues sont :

- . Aix en Pévèle 14 et 15 Décembre
- . Hem 1 mars
- . Flers en Escrebieux 15 et 16 mars (dates à valider)
- . Mouvaux 5 et 6 avril

Remarques :

Le tarif est de 20 euros, sauf pour Hem qui pourrait être de 25 euros (vu avec la direction de la salle). Nous souhaitons passer à 25 euros, car le montant des frais techniques de cette salle est important, et cela nous permettrait de mieux rentabiliser l'action. Nous espérons encore diminuer le montant des frais techniques pour Hem, mais ce tableau nous donne un point à ce jour.

Il manque la partie communication (affiches et flyers) : nous en avons fait la demande à Gérard Behague et Alain Baheux ; nous attendons un appel pour nous permettre d'avancer.

Lieu	80%				FRAIS					TOTAL FRAIS	COMMUNIC°	BENEFICES
	Jauge	prev Jaug	PV 20 E	PV 25E	Frais tech	ORPM	CNM	SACEM				
Zephyr/hem	900	720		18000	4200	7000	525	1980	13705	?	4295	
Etoile/mouvaux	800	640	12800		1000	7000	373	1408	9781	?	3019	
aix en pevele	600	480	9600			7000	280	1056	8336	?	1264	
Flers en escrebie	600	480	9600			7000	280	1056	8336	?	1264	
	2900	2320	32000	18000	5200	28000	1458	5500	40158	0	9842	

Base remplissage 80%

CNM 3,5% du prix du billet HT

SACEM 11% De la recette ou des frais techniques (don remboursé 50 %)

et 3% de reduction si declaration aant événement

Remboursement sacem 50 % = 5500 : 2 = 2750 euros

ATTENTION : Il faut ajouter les frais de communication Affiches et flyers

ANNEXE 4

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LA TEAM CYCLISTE INTERMARCHE-WANTY

Etaients présents : Zohra, Marie, Karim

TEAM CYCLISTE INTERMARCHE WANTY : Jean-François BOULART (CEO) Alain MEURISSE (Resp CSE) Maxime SEGERS(COO)

L'objectif de cette réunion était de présenter la structure des Restos du Cœur de l'AD 59, autour d'un repas, puis visite des locaux avec Zohra et réunion pour voir les possibilités d'actions proposées par la Team.

Déjeuner pris ensemble de 12h à 13h.

Team : Comme indiqué, nous sommes fiers, avec notre équipe Intermarché-Wanty, de pouvoir soutenir différentes causes comme nous l'avons fait jusqu'à présent via différentes associations en Belgique (Fonds Victor, Justine for Kids, Viva for Life, ...).

Sensibles à l'appel lancé par le président national à la fin de l'été dernier, nous pensions que nous pouvions utiliser la notoriété de notre équipe, de nos coureurs et la caisse de résonance du Tour de France pour promouvoir et soutenir les Restos du Cœur à l'occasion du 50e anniversaire de notre équipe (et des mollets de Jean-François par la même occasion).

Pour en savoir plus sur notre équipe : <https://intermarche-wanty.eu/fr/>

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 8 AVRIL 2024

FEUILLE DE PRESENCE

	SIGNATURE	POUVOIR
BANNEUX Patrick Président		
Isabelle LEBON Secrétaire Départementale		
BAUDOT Josette		
BOURGOIS Quentin		
CARELS Alain		
CATRISSE Myriam		Francis DELEMARRE
DARBOIS Michèle		
DELBECQ Dany	EXCUSEE	
DELEMARRE Francis		
DELOBEL Béatrice		
DESCAMPS Bernard		Guy GRARD EN VISIO
DESPIERRE Christian		
DUBOT Bruno		
GRARD Guy	EN VISIO	

MEMBRES	SIGNATURE	POUVOIR
HAYART Colette		
LAMBERT Hortense		
LAPARADE Franck	Excusé	
LESCRAUWAET Bernard		Bruno DUBOT
RITTER Sabine		
SARRAZIN Thierry		
SINGER Thierry		
WINDELS Bernard		
ZAROURI Zohra, Directrice, Invitée		
JOLY Bruno, Invité		

La présente feuille de séance est arrêtée à 20 administrateurs, à laquelle est (sont) annexé(s) 3 pouvoir(s), présents ou représentés sur les 22 administrateurs qui composent le Conseil d'Administration.

Il est constaté que le quorum est atteint / n'est pas atteint.*

Le président de séance
Patrick BANNEUX

Le secrétaire de séance
Isabelle LEBON

* Rayer la mention inutile.

POUVOIR

Je, soussigné(e) : Myriam CATRISSE

agissant en qualité d'administrateur de l'**Association Départementale des Restaurants du Cœur – Relais du Cœur de la Région Lille**,

donne par les présentes pouvoir à : Francis DELEMARRE

de me représenter à la réunion du Conseil d'Administration de ladite Association prévue le 10/06/2024, convoquée ou à convoquer à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant notamment :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association et sur le déroulement du Projet Associatif Départemental
- Point sur les activités des Centres
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à Wattrelos

Le 21 mai 2024

Veillez faire précéder votre signature des mots écrits à la main :

« **BON POUR POUVOIR** »

Signature

Bon pour pouvoir

Chief

POUVOIR

Je, soussigné(e) : Bernard LESCRAUWAET

agissant en qualité d'administrateur de l'**Association Départementale des Restaurants du Cœur – Relais du Cœur de la Région Lille**,

donne par les présentes pouvoir à : Bruno DUBOT

de me représenter à la réunion du Conseil d'Administration de ladite Association prévue le 10/06/2024, convoquée ou à convoquer à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant notamment :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association et sur le déroulement du Projet Associatif Départemental
- Point sur les activités des Centres
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à Wattrelos,

Le 21 mai 2024

Veillez faire précéder votre signature des mots écrits à la main :

« **BON POUR POUVOIR** »

Signature

Bon pour pouvoir
escrauw

POUVOIR

Je soussigné(e) : Bernard DESCAMPS,

agissant en qualité d'administrateur(trice) de l'**Association Départementale des Restaurants du Cœur – Relais du Cœur du Nord Lille (AD59A)**,

donne par les présentes pouvoir à : Guy GRARD,

de me représenter à la réunion du Conseil d'Administration de ladite Association prévue le

10 juin 2024 à 14h00,

convoquée ou à convoquer à l'effet de statuer sur l'ordre du jour comportant notamment :

ORDRE DU JOUR

- ✚ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
- ✚ Présentation des faits majeurs de la période écoulée.
- ✚ Point sur les activités de l'Association et des Centres et sur le déroulement du Projet Associatif Départemental
- ✚ Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire.
- ✚ Fixation de la date de la prochaine réunion.
- ✚ Questions diverses.

En conséquence, assister à toutes réunions, prendre part à toutes délibérations et à tous votes, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à Wattrelos,

Le 13 mai 2024

Veillez faire précéder votre signature des mots écrits à la main :

« **BON POUR POUVOIR** »

Signature

Bon pour Pouvoir.

